

sur les cantons, afin qu'au printemps, il y ait un fort courant de retour vers la patrie.

Le gouvernement et la chambre locale ont droit aux félicitations du pays tout entier pour l'adoption et le bon fonctionnement de cette patriotique mesure. Mise à l'épreuve, elle a produit les résultats les plus satisfaisants.

Dans le court espace de cinq mois, 250 colons, chefs de famille, représentant près de 900 personnes ont commencé des défrichements dans les cantons où, six mois passé, une cinquantaine de famille peuplait la solitude. Sur ce nombre près de 200 sont revenus des Etats-Unis.

Prix des pelletteries à Québec. — Pour l'information de ceux qui ont des pelletteries à vendre, nous donnons les prix offerts sur les marchés de Québec: Vi-on, \$2 20 à \$3; bo-tre, \$8 à \$10; can-toi, \$1 50 à \$2 la livre; marbre, \$1 50 à \$1 75; rat-musqué, 12 cts. à 17 cts.; pekín, \$5 à \$7; renard, \$1 25; renard argenté \$30 à \$50.

Exposition à Philadelphie. — M. Lesage député ministre de l'Agriculture et M. S. C. Stevenson, secrétaire du Conseil des Arts et Métiers, ont été nommés respectivement secrétaires pour les districts de Québec et de Montréal, pour l'exposition du centenaire américain. Ils sont chargés de donner toutes les informations qui pourraient être désirées.

Accident à Philadelphie. — On lit dans le *Weekly Herald* du 16 octobre, que la ville de Philadelphie vient d'être mise en émoi par un accident qui a failli prendre des proportions d'une véritable catastrophe. La toiture des bâtiments destinés spécialement aux produits de l'agriculture pour l'Exposition de 1876 (Agricultural Hall) s'est écroulée avec fracas, ensevelissant sous ses débris douze personnes. Trois des victimes de cet accident, occasionné par des vents d'une violence extrême, ont été retirées dans un état désespéré.

RECETTES

Remède contre les engelures

On prend des écailles d'huîtres que l'on fait chauffer au rouge blanc, puis, lorsqu'elles sont devenues friables, on les réduit en poudre impalpable, on les mêle à l'eau égale avec du saindoux, et on obtient un onguent dont on enduit les parties malades. Après deux ou trois jours de ce traitement le mal a complètement disparu.

Moyen pour empêcher les chevaux de tomber pendant les gelées

Voici un excellent moyen :

On fait pratiquer aux deux extrémités du fer des trous à vis, un de chaque côté. On se sert alors des coins en fer, de un ponce de largeur environ, à angle aigu et à vis, de façon à pouvoir les visser dans les trous percés à l'extrémité des fers. Tous les matins ces coins sont adaptés aux fers des chevaux, et le soir on les enlève. Lorsqu'ils sont émoussés, on les remplace par d'autres et on signale les anciens. Les coins destinés aux fers de derrière doivent être un peu plus longs que ceux fabriqués pour les fers de devant. A la fin du dégel, lorsque les fers ne sont pas entièrement usés, on bouche les trous avec des vis à tête plate de 1/2 pouce de longueur; cette opération ne doit être pratiquée que pour les fers de derrière; il n'est pas nécessaire d'employer cette précaution pour les fers de devant. Un cheval ferré comme nous venons de l'indiquer ne peut pas glisser, et il marchera sur la glace avec autant de facilité que sur le meilleur terrain.

A VENDRE OU A LOUER.

A Ste. Anne de la Pocatière, dans le Faubourg, à quelq. s pas de l'Eglise, du Couvent, du Collège, de l'Ecole d'Agriculture, du Bureau de Poste, de l'Imprimerie et des Principales maisons d'affaires, cette magnifique maison et dépendances appartenant à Mlle. Héloïse Martineau, avec cour spacieuse, le tout en très bon état.

Possession immédiate. Conditions libérales. Références, à M. Garon, Cér. Marchand, ou à Q. Martineau, Cér., Notaire, à Ste. Anne de la Pocatière.



CONTRATS DE LA MALLE.

DES SOUMISSIONS, adressées au Maître-Général des Postes, seront reçues, à OTTAWA, jusqu'à MIDI.

VENDREDI, LE 24 DÉCEMBRE 1875.

prochain, par le transport des Malles de Sa Majesté, d'après un contrat proposé pour quatre années, en chaque cas, entre les lieux mentionnés plus bas, à partir du 1er avril prochain :

BEAURIVAGE et PARKHURST, TROIS fois par semaine ;
BASSIN DE GASPÉ et PERCE, SIX fois par semaine ;
LE AUX COUDRES et BAIE SAINT-PAUL, DEUX fois par semaine ;
LAC ETCHEMIN et STANDON, DEUX fois par semaine ;
POINTE-AUX-TREMBLES et SAINT-RAYMOND, SIX fois par semaine ;
SAINT-AUGUSTIN et SAINTE-CATHERINE, TROIS fois par semaine ;
SAINT-BERNARD et STATION JOBIN, TROIS fois par semaine ;
SAINT-CYRILLE et la STATION DU CHEMIN DE FER A L'ISLET, DEUX fois par semaine ;
SAINT-MATHIEU et SAINT-SIMON, DEUX fois par semaine.

Des notices imprimées contenant des informations plus détaillées relativement aux conditions des contrats proposés pourront être vues, et on pourra obtenir des formules de soumissions en blanc aux Bureaux de Poste mentionnés plus haut, ou au bureau du soussigné.

WM. G. SHEPPARD,
Inspecteur des Bureaux de Poste.

Bureau de l'Inspecteur des Bureaux de Poste,
Québec, 25 octobre 1875.

20,000

ARBRES FRUITIERS

ET

D'ORNEMENTS
A VENDRE CHEZ M. AUGUSTE DUPUIS

A LA PÉPINIÈRE DU

VILLAGE DES AULNAIES,
A ST. ROCH DES AULNAIES, COMTE DE L'ISLET.

Arbres de choix et propres à notre climat.

Catalogue fourni gratis sur demande.

AGENTS DEMANDÉS,
COMMISSION LIBÉRALE.

DEPARTEMENT DES DOUANES

Ottawa, novembre, 1875.

L'ESCOMTE autorisée sur les ENVOIS AMÉRICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 12 par cent.

JAMES JOHNSON,

L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier.